

Checklist – Cas 2 Candidature spontanée

Cette procédure s'applique lorsqu'un.e candidat.e propose librement un projet de thèse (hors appel à sujets financés).

Conditions préalables

Le projet doit être adossé aux axes du GRANEM et encadré par un.e encadrant.e HDR ou professeur (co-encadrement possible) éligible.

Étapes pour l'encadrant

Etape de préparation du dossier

- ✓ Étude du dossier du·de la candidat.e (CV, projet, mémoire M2, relevés de notes) et vérifier son éligibilité (diplôme, financement, temps nécessaire).
- ✓ Une fois le sujet validé, rédaction d'un avis motivé pour le conseil.
- ✓ Aider le.la candidat.e à constituer le dossier pédagogique (incluant projet, notes, diplômes, justificatifs de financement et de temps disponible)

Avant le 1^{er} juillet

- ✓ Dépôt du dossier au secrétariat du GRANEM avant le 1er juillet.
- ✓ Jury préalable d'audition incluant encadrants + au moins un représentant du GRANEM ou de l'ED EDGE.
- ✓ Validation par le Conseil du labo puis la Commission EDGE.
- ✓ Si dépôt du dossier à l'ANRT (CIFRE ou dossier de COFRA), dépôt du dossier par le ou la candidate.

Juillet à septembre

- ✓ Accompagnement à l'inscription administrative (Amethis + Université).
- ✓ Fin octobre : clôture définitive des inscriptions administratives (excepté les CIFRE ou COFRA).

⚠ Les candidatures et demandes d'inscription hors délais ou incomplètes ne seront pas étudiées par le Granem.

Liens utiles

[École Doctorale EDGE](#)

[Procédure d'inscription](#) de l'Université d'Angers

[Plateforme Amethis \(offres de thèse, inscriptions, suivi de thèse\)](#)